

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20151207_10

Séance du 7 décembre 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 14
- Présents : 12
- Votants : 12

Date de la convocation :

28 novembre 2015

Date d'affichage :

12 décembre 2015

L'an deux mil quinze, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Jérôme BORNE, Nicolas GRIFFOND.

Mme Claudine QUATREPOINT été désignée comme secrétaire de séance.

**Objet : Ouverture de crédits au budget
« eau et assainissement »**

M. le Maire fait part au Conseil municipal, que suite à la renégociation des emprunts les crédits au compte c/1641 « Emprunt en euro » sont insuffisants d'un montant d'environ 350 €.

Il propose de prélever ces crédits sur les dépenses imprévues de fonctionnement soit :

- *Dépenses de fonctionnement* :
c/022 « Dépenses imprévues : - 350 €
- *Dépenses de fonctionnement* :
c/023 « Virement à la section d'investissement : + 350 €
- *Recettes d'investissement* :
c/021 « Virement de la section de fonctionnement » : + 350 €
- *Dépenses d'investissement* :
c/1641 « Emprunt en euro » : + 350 €

Envoyé en préfecture le 15/01/2016

Reçu en préfecture le 15/01/2016

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-213903313-20151207-DCM_20151207_10-DE

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de virer les crédits
comme ci-dessus.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE